



COMMUNE DE VAUX-SUR-MORGES

AVIS D'ENQUÊTE

En application de l'article 41 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité de Vaux-sur-Morges soumet à l'enquête publique complémentaire

du 06.09.2025 au 06.10.2025

- le plan d'affectation communal (PACom), Parcelle n° 80.

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport explicatif selon l'art. 47 OAT qui l'accompagne.

Le dossier est déposé au Greffe municipal, où il peut être consulté sur rendez-vous. Il est également disponible sur le site internet de la commune www.vaux-sur-morges.ch.

Les observations ou les oppositions doivent impérativement être adressées par écrit à la Municipalité avant l'échéance du délai d'enquête.

Délai d'intervention : 6 octobre 2025.

La Municipalité